



Association pour le Développement de la Citoyenneté à Méricourt



Vous êtes impliqué (e) dans la vie de votre quartier et vous avez une idée de projet ?

Le PIC* peut vous aider !

Pour effectuer une demande de subvention, vous devez retirer le «kit du porteur de projet» en Mairie, au Cabinet du Maire auprès de Lilian BERTA. Les documents doivent être transmis au moins 7 jours avant la tenue du Comité de Gestion qui l'étudiera en votre présence. Les actions proposées doivent concerner un des quatre objectifs fixés par la Région et énoncés dans le kit.

A NOTER : LA PARTICIPATION ANNUELLE DU PIC EST LIMITÉE À 900 EUROS POUR LA PREMIÈRE ACTION ET 400 EUROS POUR LA SECONDE (DANS LA LIMITÉ DES CRÉDITS DISPONIBLES).

Calendrier des réunions du Comité de Gestion 2026 :

Mercredi 28 Janvier • Mercredi 4 Mars

Mercredi 1er Avril • Mercredi 29 Avril

Mercredi 27 Mai • Mercredi 24 Juin

Mercredi 15 Juillet • Mercredi 16 Septembre

Mercredi 14 Octobre • Mercredi 18 Novembre

Mercredi 16 Décembre

A 18H30 - Salle des commissions en Mairie

Le Responsable de la Démocratie Participative se tient à votre disposition pour toute aide ou demande d'information. Contacter Lilian BERTA par téléphone au 03.21.69.92.92 ou par mail : lilian.berta@mairie-mericourt.fr

** Le Fonds de Soutien aux Projets d'Initiative Citoyenne (PIC) est un outil de démocratie participative financé par la Ville et le Conseil Régional. Il permet de subventionner de manière souple et rapide des microprojets portés par les habitants constitués ou non en association. L'enveloppe annuelle est gérée par l'Association pour le Développement de la Citoyenneté à Méricourt, ADCM (Siège social : Espace Max-Pol Fouchet, rue Jean-Jacques Rousseau 62680 Méricourt)*